

LA MÉDAILLE
DE LA RÉSISTANCE
FRANÇAISE



ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE



PATRIA NON IMMÉMOR

Le Général de Gaulle

Président du Comité Français de la Libération Nationale

*Vu l'ordonnance N° 16 du 24 septembre 1941, Vu l'ordonnance
du 5 février 1943 instituant une Médaille de la Résistance Française
Vu le décret N° 774 du 9 février 1943 portant application de la dite
ordonnance, Vu l'avis favorable de la Commission pour l'attribution de
la Médaille de la Résistance Française,*

A décerné à M

né le _____ à _____

*département de _____
la Médaille de la Résistance Française*

Fait à _____ le _____

*Vu, vérifié, scellé et enregistré le _____
Le Chancelier de l'Ordre de la Libération*

J. de Gaulle

Diplôme vierge de la médaille de la Résistance française imprimé en Grande-Bretagne.
Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. N4477.

SOMMAIRE

Préface	4
du président de la République	
Avant-propos	6
du délégué national de l'ordre de la Libération	

1 Une marque de reconnaissance spécifique	8
■ La création	9
■ Le choix des symboles	12

2 Des femmes et des hommes	18
■ Des médaillés célèbres	21
■ Portraits de médaillés issus de la Résistance intérieure	24
■ Portraits de médaillés issus de la France libre	30
■ Des Alliés au service de la Résistance	33

3 Des collectivités	38
■ Des collectivités militaires	39
■ Des villes et des territoires	44
■ Des collectivités civiles	50

4 La médaille de la Résistance aujourd'hui	56
■ La commission nationale de la médaille de la Résistance française d'hier à aujourd'hui	57
■ L'ordre de la Libération et ses partenaires	60
■ Ressources documentaires	62

PRÉFACE DE M. EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le rouge et le noir était un roman. Le général de Gaulle en fit les couleurs d'une épopée.

Lorsqu'il créa la médaille de la Résistance, en 1943, il la voulut couleur de sang et de nuit, pour honorer ceux qui furent prêts à verser le premier, et à vivre dans la deuxième. La mort ne leur paraissait pas un trop lourd tribut pour que la France vive, l'ombre ne leur paraissait jamais trop profonde pour y préparer le retour aux Lumières.

Ils furent près de 65 000, hommes et femmes, jeunes et vieux, mécaniciens ou magistrats, scouts ou instituteurs, résistants de l'intérieur, de Londres ou d'ailleurs. Ils furent tous les visages de la liberté, René Char qui composait des vers entre deux parachutages, Joséphine Baker qui cachait des renseignements dans ses partitions, Pierre Brossolette ou Gabriel Péri qui bravèrent la mort. Ceux dont la postérité a retenu les noms, et tous les autres, la foule immense de ceux dont le Panthéon n'abritera pas les cendres, dont la Pléiade n'accueillera pas les poèmes, mais qui emporteront à jamais le ruban rouge et noir de la confrérie résistante.

C'est pour les rassembler tous que le Général créa la médaille, afin d'apposer sur leur humilité un sceau visible d'héroïsme, et de nous les léguer en exemple. Parce qu'elle a été donnée à des enfants qui affrontaient le danger à dix ans, la médaille de la Résistance nous enseigne que le courage n'a pas d'âge.

Parce qu'elle a été donnée, qu'elle est encore donnée à titre posthume, elle nous rappelle que la mémoire défie la mort. Parce qu'elle a été donnée à des étrangers, elle nous montre l'universalité de nos valeurs. Parce qu'elle a été donnée à des écoles, des couvents, des villes, elle souligne la force du collectif.

Pourtant leur unité ne reposait sur aucune uniformité. Leur armée manquait d'armes. Leur bataillon livrait alors ses batailles dans un sifflement de balle esseulée, un crissement de plume sur un faux document, un grésillement de poste-radio, un cartable qui s'ouvrait pour enfouir des tracts, une porte qui s'entrebâillait pour y réfugier une vie. Et puis le murmure devint une clameur, qui enfla dans les maquis, qui se propagea de l'autre côté de la Manche et de la Méditerranée, et qui finit par éclater en déflagrations un matin de 1944, sur les côtes normandes. Ce jour-là, ils nous donnèrent à tous une leçon de grandeur. Leur exemple nous honore, nous oblige, nous interdit le confort de la torpeur.

Patria non immemor, dit le revers de la médaille : la Patrie n'oublie pas.

Cette sentence est un serment, dont nous sommes les garants.

Cet ouvrage y participera. Les médaillés de la Résistance française, comme les Compagnons de la Libération, nous encouragent à maintenir ardente la braise de la Résistance, qui rougeoie toujours sous les bras déployés de la croix de Lorraine. Et je souhaite qu'à la lecture de ces multiples portraits, tous différents, mais tous unis par le même idéal, chacun de nous soit gagné par la flamme qui les animait.

Emmanuel Macron

AVANT-PROPOS

DU DÉLÉGUÉ NATIONAL DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Le général de Gaulle instituera durant la Deuxième Guerre mondiale, « *moment le plus grave de l'histoire de France* » selon ses mots, deux et deux seules distinctions pour récompenser les tout premiers et inciter d'autres à se lever et à s'engager pour la libération de la patrie meurtrie. Ainsi, le 16 novembre 1940, il crée l'ordre de la Libération et, le 9 février 1943, la médaille de la Résistance française, dont il confie les destinées à la chancellerie de l'ordre de la Libération qui en assume l'autorité morale et administrative.

Instituer un ordre national est de tous temps une prérogative de chef d'État et donc un acte régalien.

Créer l'ordre de la Libération avec la croix de la Libération dès 1940, puis y rattacher en février 1943 la médaille de la Résistance française était également, pour le général de Gaulle, un moyen d'affirmer que lui, le condamné à mort par le régime de Vichy, était bien le chef « *de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle* », celle qui se bat pour se relever et retrouver son honneur et sa liberté.

Au-delà des justes mérites qu'elle vient reconnaître, la médaille de la Résistance vise plus largement à unir celles et ceux qui la reçoivent et qui partagent un combat en commun. Ce combat, celui mené par les Français libres et les résistants entre 1940 et 1945, fut d'abord la conséquence d'un engagement volontaire, dans un cadre inédit où le citoyen a dû se déterminer seul, et à l'encontre des institutions officielles de son pays.

C'est aussi pour cela qu'avec la médaille de la Résistance, Charles de Gaulle a souhaité reconnaître mais également inscrire dans l'histoire nationale la spécificité du combat résistant en lui réservant une distinction particulière.

Près de 65 000 hommes, femmes, collectivités territoriales et entités civiles ou militaires en sont titulaires. Mériter cette décoration aura un prix car 40% la recevront à titre posthume et, pour les autres titulaires, elle représentera une somme d'angoisses, de sacrifices, de déchirements, de souffrances, de larmes, de chagrins et de deuils engendrés par l'âpre combat de l'ombre mené par les « *soutiers de la gloire* », selon les mots de Pierre Brossolette.

Souvenons-nous que ceux qui reçurent cette marque de leur engagement étaient des individus aux origines très diverses, aux sensibilités politiques, philosophiques et spirituelles éloignées, si ce n'est parfois franchement antagonistes, mais qui ont su sublimer leurs différences pour faire cause commune pour l'essentiel, la liberté de leur patrie. Quelle leçon nous donnent-ils !

Aujourd'hui encore, sur proposition de la commission nationale de la médaille de la Résistance, garante des conditions drastiques d'attribution, le président de la République décerne à titre posthume la médaille de la Résistance à des combattants héroïques de la Liberté, pour la plus grande émotion et la légitime fierté de leur famille.

Alors que la plupart des 65 000 médaillés irriguent les cimetières de l'ensemble de nos territoires, mais reposent sous une couche de poussière historique, le chef de l'État, dans l'optique du centenaire de la Deuxième Guerre mondiale qui approche, a donné pour mission à l'ordre de la Libération de faire se réapproprier ces héros de proximité, d'approfondir la recherche historique pour mieux connaître cette population de médaillés et de faire rayonner les exemples de ces engagements lumineux comme autant de « *boussoles de citoyenneté* » aux profits des enfants de France.

Général de division (2S) Christian Baptiste,
Délégué national de l'ordre de la Libération

1

UNE MARQUE DE RECONNAISSANCE SPÉCIFIQUE

**Dans le but d'unir et de reconnaître
celles et ceux qui se sont engagés
dans la lutte contre l'ennemi,
Charles de Gaulle a institué la médaille
de la Résistance française.
En lui réservant de la sorte une décoration
particulière, le chef des Français libres
a inscrit dans l'histoire nationale
la spécificité du combat résistant,
à côté des autres distinctions existantes
telles la Légion d'honneur,
la Médaille militaire ou encore
la croix de guerre.**

LA CRÉATION

Le 13 juillet 1942, la France libre devient la France combattante sur décision de son chef, le général de Gaulle. Cet acte marque le caractère unitaire de toutes les forces françaises luttant contre l'occupant et Vichy, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.



UNE VOLONTÉ DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Soucieux de décorer davantage d'individus et de collectivités sans pour autant céder sur l'extrême sélectivité de l'ordre de la Libération créé en novembre 1940, le général de Gaulle, chef de la France libre, envisage dès le début de l'année 1942 la création d'une nouvelle décoration.

Le chef des Français libres met en place en juillet 1942 « *une commission ayant pour objet la création d'une décoration destinée à récompenser les mérites des personnes ayant eu une part effective et importante dans le ralliement des territoires à la France combattante.* »¹ Le 20 août 1942, la commission arrête son choix sur l'appellation de cette nouvelle décoration qui devient la « médaille de la Résistance française » mais dont l'objet initial s'élargit rapidement à d'autres services rendus que le seul ralliement de territoires.

Il s'agit en réalité bien plus que de créer une nouvelle distinction. Dans un contexte difficile pour le général de Gaulle à la fin 1942 et au début 1943, la médaille de la Résistance française lui permettrait de disposer d'un instrument pour renforcer sa légitimité comme chef de la France

combattante alors que celle-ci est mise à mal à la fois par les Alliés, notamment Roosevelt, qui lui préfèrent le général Giraud, et par la contestation qui se développe à son égard chez certains chefs de mouvements en métropole, comme Henri Frenay, qui lui reprochent de vouloir « confisquer » la Résistance intérieure au profit de la France combattante. C'est ce qui ressort du courrier que le commandant Claude Hettier de Boislambert adresse à l'intendant militaire le 4 mai 1943. En lui transmettant le projet de l'insigne destiné à servir pour la médaille de la Résistance, Hettier de Boislambert précise « *[...] le général de Gaulle insiste personnellement très vivement pour que ce projet soit exécuté dans les délais minima. Je suggère que l'exécution de cette décoration soit confiée à des spécialistes car le Général tient, pour des raisons de justice, de propagande et de politique à ce que l'attribution de cette médaille ait lieu aussi rapidement que possible.* »²

1. Note n°29/EMP du 19 juillet 1942 - ordre de la Libération
2. Lettre du chef d'escadrons Hettier de Boislambert à l'intendant militaire, Londres, 4 mai 1943 - ordre de la Libération.

ORDONNANCE No. _____

instituant une médaille de la Résistance française.

Le Général de Gaulle,
Chef de la France Combattante,
Président du Comité National,

VU l'ordonnance No.16, du 24 septembre 1941,
portant organisation des pouvoirs publics de la
France Libre;

Le Comité National en ayant délibéré le

Ordonne :

Art. 1er: Il est créé une médaille de la Résistance
française destinée à reconnaître les actes
remarquables de foi et de courage qui, en France, dans
l'Empire ~~et~~ à l'étranger, ~~ont~~ contribué à la résistance
du peuple français contre l'ennemi et contre ses
complices depuis le 18 juin 1940.

Art. 2: La médaille de la Résistance française est
décernée par le Chef de la France Combattante
aux personnes et aux collectivités françaises qui ont:

1. pris une part effective et exemplaire à la
résistance contre l'envahisseur et ses complices
sur le territoire national;
2. pris une part effective et importante au
ralliement de territoires français à la France
Combattante *par voie de main armée dans
d'effort de guerre de ses troupes.*
3. joué un rôle éminent dans l'action des Comités
de la France Combattante à l'étranger ou dans
la propagande destinée à soutenir la résistance
à grands et à petits groupes.
4. rallié des troupes, des navires ou des avions
dans des conditions exceptionnelles de
difficulté ou de danger;
5. rejoint les Forces Françaises Libres dans des
conditions exceptionnelles de difficulté ou
de danger *sur ou en mer.*

Art. 3: Les conditions d'attribution de la Médaille
de la Résistance Française seront fixées
par décret.

Art. 4: Le Commissaire National aux Affaires
Étrangères et aux Colonies, le Commissaire
National à la Justice et à l'Instruction Publique, le
Commissaire National à l'Intérieur et au Travail, le

UNE MÉDAILLE, POUR QUI ?

Par l'ordonnance du 9 février 1943, le général de Gaulle institue la médaille de la Résistance française « destinée à reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, ont contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices depuis le 18 juin 1940 ».

Peuvent être distinguées par cette décoration les personnes qui ont pris une part effective et exemplaire à la Résistance. Il peut s'agir :

- > de résistants de l'intérieur ;
- > de Français libres ;
- > de participants aux ralliements des territoires français, de troupes, de navires ou d'avions à la France combattante ;
- > de participants à des organisations de la France combattante à l'étranger ;
- > de déportés et internés de la Résistance ;
- > à titre posthume, de fusillés, de morts en déportation ou au cours de leur internement, de résistants et de Français libres tués au combat, exécutés par l'ennemi ou décédés en mission de guerre (loi du 6/08/1948, décrets du 23/09/1950 et du 28/6/1962) ;
- > à titre exceptionnel, d'étrangers qui se seraient distingués dans l'accomplissement d'actes comparables au service de la France (décret du 2/11/0945).

Le décret du 9 février 1943, fixant les modalités d'application de l'ordonnance n° 42 de la France libre signée le même jour, prévoit la forme de la médaille de la Résistance, sa place protocolaire dans le port des décorations officielles, ainsi que les conditions d'attribution.

Projet d'ordonnance instituant la médaille de la Résistance française corrigé de la main du général de Gaulle. Toutes les annotations du Général seront prises en compte dans la version finale de l'ordonnance du 9 février 1943. Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. N7.

LE CHOIX DES SYMBOLES

La maquette de la médaille de la Résistance française a été réalisée, tout comme celle de la croix de la Libération, par le lieutenant des Forces françaises libres Antoine Mella dit « Tony ». Son métier civil d'artiste peintre et décorateur le désigne tout naturellement pour réaliser ce projet qui est approuvé par le général de Gaulle.



UNE RÉFÉRENCE À LA CULTURE ANTIQUE

La croix de Lorraine est devenue le symbole de toute la France libre après avoir été initialement choisie en juillet 1940 par le vice-amiral Muselier pour servir d'emblème aux Forces navales françaises libres. Le fait de la placer à l'avvers de la médaille souligne la volonté du général de Gaulle de conforter sa place de chef de tous les résistants, alors que l'unification totale de la Résistance n'est pas encore réalisée et que l'autorité du Général est parfois contestée par les chefs de la Résistance intérieure.

L'inscription latine « *Patria non immemor* » (« La Patrie n'oublie pas ») est une façon de souligner que le patriotisme est le principal élément unissant des résistants appartenant à des milieux très différents et qui ont pu, avant la guerre, militer dans des formations politiques totalement opposées. Ce recours à la culture antique, au cœur de l'éducation des élites de l'époque, est aussi un moyen de souligner que leur combat les oppose à la barbarie nazie. Elle permet enfin de placer l'engagement des résistants dans la longue durée et dans la continuité des grandes luttes patriotiques (soldats de l'An II, anciens combattants de 1870 ou de 1914-1918). Les couleurs rouge et noir du ruban symbolisent le deuil et le sang versé pour la libération du pays.



Antoine Mella, dessinateur de la croix de la Libération et de la médaille de la Résistance est né à Londres en 1907. Il signe son engagement dans la France libre en décembre 1940 puis rejoint le Bureau central de renseignement et d'action en août 1941 avec le grade de sous-lieutenant. Il termine la guerre en qualité d'adjoint au directeur de la Direction du service de renseignement. La médaille de la Résistance, qu'il a dessinée, lui a été décernée le 6 avril 1944.



Le décret du 9 février 1943 prévoit la forme de la médaille. L'insigne est en bronze, d'un diamètre de 37 millimètres. Il porte à l'avvers une croix de Lorraine et l'inscription XVIII VI MCMXL (18 juin 1940), et au revers, une banderole portant l'inscription « *Patria non immemor* » (« La Patrie n'oublie pas »).
N° d'inv. N4418.



À Alger, le 6 avril 1944, le général de Gaulle procède à une remise de médailles de la Résistance. Sur cette photographie, il vient de remettre cette décoration au général de division aérienne Pierre Weiss, commissaire du gouvernement à Alger.

UN SYMBOLE RÉGALIEN

La réalisation des premiers exemplaires est assurée par la maison londonienne *J.R Gaunt and Son*. Après la Libération, le modèle officiel de la médaille est frappé par la Monnaie de Paris tandis que des modèles dits « privés » sont produits par d'autres fabricants.

Des documents et témoignages attestent du parachutage de quelques médailles en France occupée qui ont été remises dans les maquis, notamment dans les départements de l'Ain et de la Drôme, soulignant ainsi la volonté de décorer immédiatement des combattants malgré le contexte d'occupation.

Par ailleurs, le général de Gaulle procéda lui-même à une remise de médailles de la Résistance à la villa des Glycines à Alger le 6 avril 1944. Au cours de cette cérémonie, la médaille fut notamment remise à Jacques Soustelle, directeur général des services spéciaux, à René Capitant, commissaire à l'Instruction publique du Comité français de la Libération nationale, ou encore à l'officier d'état-major Bernard Karsenty.

Ce n'est qu'au terme de la guerre, par une ordonnance du 2 novembre 1945, qu'il est décidé d'instituer un grade supérieur – avec rosette – pour les résistants s'étant signalés par l'importance des services rendus ou par la gravité des risques encourus. La rosette, de couleur rouge et noire, est apposée sur le ruban. Actuellement, dans l'ordre de préséance des décorations, la médaille de la Résistance figure en dixième position.



Médaille de la Résistance avec rosette de Paul Burllet.
Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. 2022.12.4.



Revers de la médaille de la Résistance avec rosette de Véra Obolensky.
Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. N3332.2.

2

DES FEMMES ET DES HOMMES

Au total, près de 65 000 personnes ont été décorées de la médaille de la Résistance. Parmi celles-ci, se trouvent 5 635 femmes, soit moins de 9 % du total, ce qui montre, comme pour les autres décorations en la matière, une sous-représentation par rapport à ce qu'a pu être le rôle des femmes dans la Résistance. 4 549 personnes ont reçu la médaille avec rosette. 25 701 médailles ont été attribuées à titre posthume jusqu'à aujourd'hui.



**Gabrielle
Martinez-Picabia**

(1913-1977)

Médaillée de la Résistance

LES PREMIERS MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Émile Thomas, acteur important du ralliement de l'Afrique équatoriale française (AEF) à la France libre en 1940 et disparu en mer, figure en premier dans le *Journal officiel de la France combattante* du 15 juin 1943 (décret n° 1032).

Mais en réalité, **Gabrielle Martinez-Picabia** et **Lucienne Cloarec**, deux jeunes résistantes, ont été les premières titulaires de cette médaille comme en témoigne leur numéro de décret (n° 1006). C'est pour les protéger et assurer la sécurité de leurs familles restées en France, que leurs décrets n'ont pas été publiés.

Créatrice dès janvier 1941 du réseau de renseignement Gloria SMH et recherchée par les Allemands, Gabrielle Martinez-Picabia rejoint Londres le 12 mars 1943 où elle s'engage dans le Corps féminin des volontaires françaises.

Lucienne Cloarec est née en 1915 à Toulon. Orpheline d'un officier de marine mort pour la France en 1916, elle pleure aussi le décès de son frère Robert, résistant fusillé en août 1942 à Grand-Quevilly, près de Rouen. Dès le début de l'année 1942, elle cache et héberge à plusieurs reprises des aviateurs alliés et des jeunes gens désireux de rejoindre l'Angleterre. Elle embarque le 30 mars 1943 pour le Royaume-Uni accompagnée des hommes qu'elle héberge, puis s'engage comme infirmière dans les Forces navales françaises libres.

LES PLUS JEUNES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Toutes les classes d'âge sont représentées parmi les médaillés avec 79 ans d'écart entre le plus jeune et la plus âgée.

Né en 1934 à Strasbourg, **Gérard Vessereau** est décoré à l'âge de 13 ans (décret du 11 mars 1947) pour avoir convoyé des postes-émetteurs et des armes et effectué de nombreuses liaisons entre les départements du Cher et de la Nièvre.

Par le décret du 31 mars 1947, la médaille de la Résistance française est attribuée à **Christiane Delvalez**, née en 1934 à Lille. Cette jeune fille, arrêtée par les Allemands en Dordogne le 5 avril 1944, incarcérée au fort du Hâ à Bordeaux et interrogée pendant quatre jours, refusa de dévoiler les caches de résistants qu'elle connaissait, dont son oncle recherché par la *Gestapo*.



Gérard Vessereau

(1934-2010)

Médaillé de la Résistance

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

467 compagnons de la Libération sont également médaillés de la Résistance dont 210 avec rosette. Le général de Gaulle était à l'origine opposé à l'attribution de la médaille de la Résistance aux titulaires de la croix de la Libération. De nombreuses exceptions ont cependant été faites pour les personnes qui s'étaient à nouveau distinguées dans la Résistance, après

avoir reçu la croix de la Libération, ou inversement. Le cas existe aussi pour des collectivités à l'image de l'île de Sein qui a reçu la croix de la Libération et la médaille de la Résistance avec rosette.

DES MÉDAILLÉS CÉLÈBRES

Certains titulaires de la médaille de la Résistance française possédaient déjà une certaine notoriété avant de s'engager dans la Résistance et la France libre, alors que d'autres ont connu une notoriété après-guerre en s'illustrant dans des carrières militaire, politique, scientifique, artistique ou sociale.



Joséphine Baker en 1948.

Joséphine Baker

(1906-1975)

Artiste et militante des droits civiques aux États-Unis

Médaillée avec rosette

Américaine de naissance, vedette de music-hall dans le Paris de l'entre-deux-guerres, Joséphine Baker use de sa notoriété pour recueillir des informations pour le contre-espionnage dans les dîners mondains. Elle transforme sa demeure périgourdine en foyer d'accueil pour les personnes persécutées. Sous couvert de ses activités artistiques, elle part en 1941 à Alger et entame une tournée de spectacles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient pour collecter des fonds pour la France libre. Sa célébrité lui sert aussi de couverture pour transmettre aux Alliés des informations cachées dans ses partitions. Engagée dans l'armée de l'Air en juin 1944, elle obtient officiellement le grade de sous-lieutenant au sein de la direction des formations féminines de l'état-major général de l'Air.

**Henri Grouès
dit « Abbé Pierre »**

(1912-2007)

**Prêtre, fondateur
des compagnons d'Emmaüs
qui luttent contre la pauvreté**

Médaillé de la Résistance



Abbé Pierre aux Pays-Bas le 27 août 1955.

Vicaire de la cathédrale de Grenoble, Henri Grouès s'engage dans la Résistance en juillet 1942 et crée une filière de passage vers la Suisse. Il recueille des enfants juifs et guide des réfractaires au Service du travail obligatoire vers des maquis en Chartreuse et dans le Vercors. En février 1944, il rejoint Paris et contribue aux travaux de l'Agence d'Information et de Documentation mise sur pied par le Conseil national de la Résistance. Arrêté en mai 1944, il s'évade puis rallie Alger où il s'engage dans l'aumônerie de la Marine.

Engagé en mai 1941 dans les Forces aériennes françaises libres, Stéphane Hessel intègre les services secrets de la France libre en mars 1942. En avril 1944, il est acheminé en France par voie aérienne dans le cadre de la mission Gréco pour laquelle il est chargé d'organiser la dispersion des lieux d'émission des opérateurs radios des différents réseaux. Arrêté à Paris en juillet 1944, il est déporté à Buchenwald. Transféré à Dora, il parvient à s'en évader en avril 1945 et à rejoindre les lignes alliées à Hanovre.

Stéphane Hessel

(1917-2013)

Diplomate

Médaillé avec rosette



Louis Aragon

(1897-1982)

Écrivain

Médaillé avec rosette

Elsa Triolet

(1896-1970)

Écrivain

Médaillée de la Résistance

Louis Aragon et Elsa Triolet, Paris, 1954.



Louis Aragon et Elsa Triolet animent le Comité national des écrivains pour la zone Sud et le journal clandestin *La Drôme en armes*. Ils s'engagent dans une résistance littéraire en publiant clandestinement des poèmes et des nouvelles notamment aux Éditions de Minuit.

Sylvia Monfort

(1923-1991)

Comédienne et romancière

Médaillée de la Résistance



Sylvia Monfort lors de la libération de Paris.

Entrée en résistance à Paris en 1943, elle suit son compagnon, Maurice Clavel, devenu chef départemental des FFI d'Eure-et-Loir en mars 1944. Elle effectue de nombreuses liaisons départementales et participe à des transports d'armes avant de prendre part aux combats pour la libération de Nogent-le-Rotrou, Luisant et Chartres puis de rejoindre Paris le 24 août où les combats se poursuivent.

Pierre Mendès France

(1907-1982)

**Homme politique
Médaille avec rosette**



Député de l'Eure, il est de ceux qui embarquent à bord du *Massilia* en juillet 1940 avec la volonté de poursuivre la guerre en Afrique du Nord. Arrêté à Casablanca (Maroc) le 31 août 1940, il est incarcéré à Clermont-Ferrand sous l'inculpation de désertion par le régime de Vichy qui cherche des boucs émissaires. Il s'évade en juin 1941, gagne la Grande-Bretagne puis intègre le Groupe de bombardement Lorraine à Londres en 1942. Il rejoint le Comité français de la Libération nationale à Alger en qualité de commissaire aux Finances, puis devient en septembre 1944 ministre de l'Économie nationale du Gouvernement provisoire de la République française.

PORTRAITS DE MÉDAILLÉS ISSUS DE LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

En créant la médaille de la Résistance, l'un des objectifs du général de Gaulle était de renforcer son autorité sur tous les résistants, ceux de « l'extérieur », qui l'avaient rejoint à Londres, mais aussi ceux de « l'intérieur », qui luttèrent dans la clandestinité contre l'occupation allemande. Une part importante des médaillés a donc appartenu à l'une des organisations qui ont pu se développer en France occupée, qu'il s'agisse des mouvements, menant une action essentiellement politique, de contre-propagande et le plus souvent adossé à un journal clandestin, mais aussi des organisations de nature plus militaires, comme les réseaux ou les groupes francs et maquis. En 1944, l'ensemble des forces militaires de la Résistance intérieure fusionnent théoriquement au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI).



DANS LES MOUVEMENTS

Marcel Cochet

(1913-2001)

Médaille avec rosette



Professeur de sport au lycée Lalande de Bourg-en-Bresse, Marcel Cochet est membre du mouvement Libération-Sud. En novembre 1942, il participe au transport d'armes cachées dans l'abbaye Notre-Dame des Dombes (Ain) puis accomplit diverses missions : enlèvement du fichier de recensement du Service du travail obligatoire de Bourg-en-Bresse, attentat à la grenade contre un local de la Milice, réception de parachutages d'armes. Il participe également à l'organisation du mouvement des Forces unies de la jeunesse au lycée et à la création de maquis à Lamoura et Saint-Claude. Arrêté à Lyon le 18 juin 1943, il est incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon puis à la centrale d'Eysses. Déporté à Dachau le 18 juin 1944, il est rapatrié en France le 25 mai 1945.

Simone Camus

(1916-2001)

Médaille de la Résistance



Employée au Dock de l'Ouest à Brest comme secrétaire de direction, sténographe, Simone Camus devient, en avril 1943, secrétaire départementale du mouvement Défense de la France pour le Finistère. Elle participe à la distribution du journal clandestin éponyme, s'occupe de faux papiers et communique des renseignements sur les troupes allemandes. À l'été 1944, elle gagne Landerneau où elle poursuit son travail de secrétaire auprès de l'état-major des Forces françaises de l'intérieur de l'arrondissement de Brest.



Jean-Baptiste Etienvre

(1914-1944)

Médaillé à titre posthume

Instituteur, Jean-Baptiste Etienvre rejoint le mouvement Libération-Nord en décembre 1942. Il est aussi en liaison avec le réseau Manipule à qui il transmet les plans des défenses du port de Granville (Manche). Promu chef des FFI de Saint-Lô, il coordonne les opérations de harcèlement de l'ennemi et de sabotage des lignes de communication. Le 29 juillet 1944, après avoir reçu l'ordre de franchir les lignes en direction de Coutances afin de porter des renseignements sur les forces allemandes aux Américains, il est tué au combat.

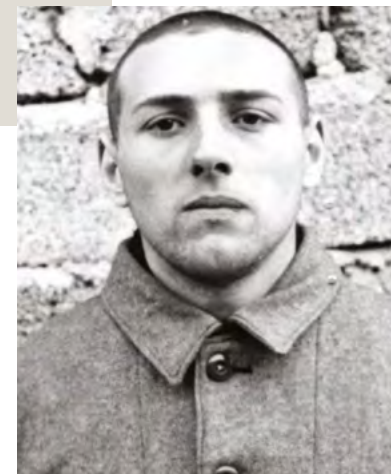
**UN AGENT D'UN RÉSEAU
AFFILIÉ AUX BRITANNIQUES**

André Collard

(1920-1944)

Médaillé à titre posthume

André Collard entre au début 1943 dans l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) en tant qu'agent de renseignement avant de rejoindre le réseau Alliance. Traqué, il doit quitter la Somme pour le Calvados et devient chef de secteur du réseau en avril 1944. Il est arrêté le 26 avril 1944 alors qu'il accomplit une mission dans les Côtes-du-Nord (Bretagne). Interné à Fresnes, il est ensuite déporté aux camps de Shirmeck puis du Struthof en Alsace annexée où il est abattu le 1^{er} septembre 1944.



DANS LES RÉSEAUX

**UN AGENT D'UN RÉSEAU
LIÉ À LA FRANCE LIBRE**

Éric Petit

(1913-1944)

Médaillé à titre posthume

Breveté pilote de l'armée de l'Air en 1940, Éric Petit crée en 1941 une filière d'évasion de prisonniers nord-africains. Ayant rejoint Tunis, il s'engage dans les Forces françaises combattantes en mai 1943. Affecté au Bureau central de renseignement et d'action, les services secrets de la France combattante, à Londres en octobre 1943, il est parachuté en région parisienne le 8 février 1944 pour organiser un réseau d'opérations aériennes et de parachutages. Arrêté par la Gestapo à Paris le 24 mars, interné à Fresnes, il est déporté au camp de concentration d'Ellrich (Allemagne) en août où il meurt d'épuisement en décembre 1944.



**UN AGENT DU SPECIAL
OPERATIONS EXECUTIVE**

Nancy Wake

(1912-2011)

Médaillée de la Résistance

Néo-Zélandaise, mariée à un Français et installée à Paris depuis la fin des années 1930, Nancy Wake rejoint dès 1940 le réseau Pat O'Leary et aide au rapatriement des aviateurs alliés tombés en France. Insaisissable, la Gestapo lui attribue le surnom de « souris blanche ». Traquée, elle finit par rejoindre Londres où elle est recrutée par le SOE. Dans la nuit du 29 au 30 avril 1944, elle est parachutée dans l'Allier avec pour mission de créer des perturbations derrière les lignes allemandes avant et après le Débarquement. Nancy Wake est l'une des femmes les plus décorées de la Seconde Guerre mondiale.



UN CHEF DE RÉSEAU EN INDOCHINE

Marcel Levain

(1909-1989)

Médaillé avec rosette

Le capitaine Marcel Levain monte à Cao-Bang (Tonkin) des liaisons de renseignements avec les Chinois, alors en guerre avec le Japon. Ne souhaitant pas voir l'Indochine isolée des combats menés par la France libre, il parvient en 1943 à établir la première liaison directe avec Alger. Il organise les liaisons extérieures avec la Mission militaire française en Chine et avec les Forces françaises d'Extrême-Orient à Calcutta. Le 9 mars 1945, lors de l'attaque japonaise, il détruit les archives et le matériel de son poste de commandement. Capturé, il est interné au camp de Hoa Binh. Il parvient à s'évader le 23 août et rejoint la mission militaire.



Rachel Cheigam

(1917-2018)

Médaillée
de la Résistance

Née en Russie en 1917, Rachel Cheigam intègre le groupe franc de Nice de l'Organisation juive de combat (OJC) fin 1943. Elle y est notamment chargée de pister les Russes blancs dénonciateurs de Juifs en vue d'opérations de représailles et de transporter armes et munitions pour les opérations. Le 18 juillet 1944, la plupart des responsables parisiens de l'OJC tombent dans une souricière tendue par la Gestapo. Rachel et sa sœur Nelly sont alors envoyées à Paris, avec d'autres responsables niçois, pour participer à la réorganisation des structures. Rachel intègre la direction du groupe parisien en qualité de responsable des agents de liaison et prend une part active aux combats de la libération de Paris.

DANS LA LUTTE ARMÉE

Marcel Langer

(1903-1943)

Médaillé à titre posthume

D'origine polonaise, Marcel Langer est l'un des fondateurs de la 35^e brigade des Francs-tireurs et partisans - main d'œuvre immigrée (FTP-MOI), active dans la région toulousaine. Arrêté en février 1943, il est jugé par la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse qui décide d'en faire un exemple. Marcel Langer a le profil type des « terroristes » dénoncés par la propagande vichyste : il est juif, étranger et communiste. Condamné à mort, Marcel Langer est guillotiné à la prison Saint-Michel de Toulouse (Haute-Garonne) le 23 juillet 1943.



*Les maquisards
du Vercors*

Formé entre l'hiver 1942 et l'été 1943, le maquis du Vercors occupe une place particulière dans l'histoire et dans la mémoire de la Résistance. À l'été 1944, il devient une zone provisoirement libérée accueillant plus de 4000 volontaires, ce qui en fait l'un des plus grands maquis de France après la mobilisation de juin 1944. En juillet, il subit l'une des plus importantes opérations de la Wehrmacht contre un maquis en Europe de l'Ouest. Malgré le très lourd tribut humain payé, nombre de maquisards poursuivront le combat pour la Libération. Plus de 450 ont reçu la médaille de la Résistance dont Lucien Cros, deuxième à partir de la gauche sur la photo ci-dessus.

Groupe de maquisards
du Vercors le 11 juillet 1944.

PORTRAITS DE MÉDAILLÉS ISSUS DE LA FRANCE LIBRE

En prononçant sur les ondes de la BBC son discours du 18 juin 1940, le général de Gaulle marque l'acte fondateur de la France libre à Londres. Ceux qui acceptent de le rejoindre pour continuer la guerre aux côtés des Alliés vont participer aux différents combats des Forces françaises libres sur plusieurs continents. Ils incarnent une France combattante qui continue la lutte dans le camp allié.



UN RÉSISTANT D'AFRIQUE DU NORD

Bernard Karsenty

(1920-2007)

Médaillé avec rosette

Agent des services spéciaux en Afrique du Nord en octobre 1941, Bernard Karsenty participe au putsch d'Alger le 8 novembre 1942 qui permet aux forces alliées de débarquer puis de s'emparer d'Alger. Après avoir signé son engagement dans les Forces françaises libres le 25 janvier 1943 à Londres, il est renvoyé en Afrique du Nord afin d'y assurer la sécurité du général de Gaulle. En janvier 1944, il est affecté à la Direction générale des services spéciaux puis rejoint l'école de Cherchell comme élève officier. Sous-lieutenant, il est affecté à la 1^{ère} division française libre et y sert jusqu'à Colmar. Démobilisé en décembre 1945, il rejoint l'Office de recherche des criminels de guerre de Lyon.

UN OFFICIER DES FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES

Georges Blaison

(1906-1942)

Médaillé à titre posthume

Officier de marine, Georges Blaison commande en juin 1940 un groupe de chalutiers armés qui participe aux opérations d'évacuation des ports français. Engagé dans les Forces navales françaises libres le 15 août 1940, il est affecté au sous-marin *Surcouf* et participe aux opérations de ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon en décembre. Il devient commandant du bâtiment en octobre 1941. Dans la nuit du 18 au 19 février 1942, alors qu'il fait route, feux masqués, sur Panama pour gagner le théâtre d'opérations du Pacifique, le *Surcouf* est abordé accidentellement par un cargo américain dans la mer des Caraïbes. Il sombre sans laisser de survivants.



Sous-officier pilote, Jean Ruamps rallie la France libre à Douala (Cameroun) en août 1940. Affecté au Bataillon de l'Air n°1 en novembre, il participe à la campagne du Gabon. En juin 1941, il est muté au Détachement des forces aériennes du Tchad puis en janvier 1942 à celui du Cameroun. En janvier 1943, il rejoint l'escadrille Béthune du Groupe Artois puis en mai l'escadrille Arras. Il termine la guerre au sein du groupe de transport 3/15.

UN PILOTE DES FORCES AÉRIENNES FRANÇAISES LIBRES

Jean Ruamps

(1906-1985)

Médaillé de la Résistance



UN REPRÉSENTANT DU COMITÉ FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION NATIONALE

René Capitant

(1901-1970)

Médaille avec rosette

Professeur à la faculté de droit de Strasbourg, René Capitant est mobilisé comme officier de chars en 1939. Après l'armistice, il rejoint l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand et contribue à la diffusion des premiers journaux clandestins. En 1941, il demande sa mutation à Alger et prend la direction du mouvement Combat. Il accueille de Gaulle le 30 mai 1943 à Alger où il se voit confier le commissariat à l'Instruction publique au sein du Comité français de la Libération nationale, puis il devient ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement provisoire de la République française.

UN TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS

Demba Diouf

(1899- date inconnue)

Médaille de la Résistance

Né à Dakar (Sénégal), Demba Diouf sert au sein de la marine nationale à Dakar entre 1916 et 1918 puis au bataillon de l'Afrique occidentale française. Il rallie volontairement la France libre à Fort-Lamy (Tchad) le 26 août 1940. En liaison avec Félix Éboué, il devient un propagandiste actif dans les milieux autochtones. Affecté au Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, il participe à la campagne du Fezzan avec la colonne Leclerc. Il sert jusqu'à la fin des hostilités avec le grade de sergent.



UNE VOLONTAIRE FÉMININE DE LA FRANCE LIBRE

Hélène Terré

(1903-1993)

Médaille de la Résistance

Responsable d'une maison d'édition avant-guerre, capitaine d'état-major aux sections sanitaires automobiles de la Croix-Rouge durant la campagne de 1940, Hélène Terré signe son engagement dans la France libre à Londres le 20 octobre 1941. Nommée capitaine, elle prend le commandement du Corps des volontaires françaises le 1^{er} novembre. Affectée à l'état-major Guerre à Alger en octobre 1943, elle y dirige les Auxiliaires féminines de l'armée de Terre à partir du mois d'avril 1944 puis prend la direction de l'arme féminine de l'armée de Terre en janvier 1945.

DES ALLIÉS AU SERVICE DE LA RÉSISTANCE

Alertée par un courrier du général Koenig relatif à l'impossibilité de décerner la médaille de la Résistance à des étrangers puisque l'ordonnance du 7 janvier 1944 précise que cette distinction sera attribuée « à des personnes ou collectivités françaises », la commission décide, par l'intermédiaire du chancelier de l'ordre de la Libération, l'insertion d'un article supplémentaire à l'ordonnance du 2 novembre 1945 permettant, à titre exceptionnel, de la décerner à des étrangers qui se seraient distingués dans l'accomplissement d'actes comparables au service de la France.

Qu'ils soient des soldats alliés, pilotes de la *Royal Air Force*, agents des services secrets britanniques ou américains, des centaines d'étrangers de nationalités très diverses se sont vus décerner la médaille de la Résistance française.





Stéphane Weiss à Paris le 11 novembre 1945.

Stéphane Weiss

(1925-2020)

Soldat des forces alliées américaines

Médaillé de la Résistance

Engagé en octobre 1943 dès ses dix-huit ans au sein de la Compagnie C du 1^{er} bataillon du 143^e régiment d'infanterie du Texas, son baptême du feu commence sur la plage d'Anzio en Italie. S'ensuit la campagne d'Italie puis le débarquement en Provence en août 1944. Encerclé par une unité allemande dans la région de Valence (Drôme), il réussit à rejoindre les Forces françaises de l'intérieur avec lesquelles il prend part aux combats de la Libération.

John Grady

(1918-1944)

Aviateur canadien

Médaillé à titre posthume



Ellis Markson

(1905-1944)

Aviateur britannique

Médaillé à titre posthume

Après un passage par la *Royal Canadian Air Force* pour John Grady et une incorporation dans la *Royal Air Force* en avril 1943 pour Ellis Markson, tous deux sont affectés au 161 *Squadron* de la RAF en charge des missions aériennes du *Special Operations Executive*. Dans la nuit du 8 au 9 août 1944, lors d'une mission de ravitaillement pour la Résistance, leur avion est attaqué par un chasseur ennemi et s'écrase sur le terrain de Cugny (Aisne).

Pamela Porter

(1920- ?)

Officier britannique

Médaillée de la Résistance

Capitaine au sein du *Special Operations Executive*, Pamela Porter est envoyée au début de l'année 1943 à Alger pour coopérer avec l'état-major français à l'armement de la Résistance française. En charge des opérations aériennes et maritimes de la côte Sud, elle crée un service de liaison avec la Corse, contribuant à la préparation des opérations militaires qui, sous le commandement du colonel Colonna d'Istria, achèvent la libération de l'île.



Oyonnax (Ain), 11 novembre 1943, défilé de 130 maquisards.
Ce défilé, relayé par la presse clandestine, contribue
à donner aux Alliés une image positive de la Résistance
et conforte leur intention d'armer les maquis.

3

DES COLLECTIVITÉS

Lors de sa séance du 20 juillet 1944, la commission de la médaille de la Résistance française décide d'attribuer cette décoration à des collectivités. Elle a donc également récompensé des unités militaires de la France libre et de métropole, des collectivités territoriales et des collectivités civiles. Ces attributions soulignent toujours la volonté de récompenser la Résistance dans toute sa diversité. Elles constituent aussi une façon de montrer que cette dernière a pu se développer dans tous les corps de la société, y compris ceux qui étaient pourtant susceptibles de servir fidèlement l'ordre en place incarné par le régime de Vichy (armée, gendarmerie, police), et d'insister sur les liens qui existaient entre la Résistance et la société civile en décorant des communes pour le soutien qu'elles ont pu apporter aux résistants et les représailles que cela a pu leur valoir.

DES COLLECTIVITÉS MILITAIRES

La médaille de la Résistance a également récompensé des unités militaires qui se sont distinguées au sein des Forces françaises libres. Quelques entités de l'armée métropolitaine ont également reçu cette récompense pour avoir mené des actions clandestines ou participé aux combats de la libération contre les Allemands.



DANS LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

En novembre 1942, lors de la dissolution de l'armée d'armistice après l'invasion de la zone Sud par l'armée allemande, le colonel Bertrand, commandant du **1^{er} régiment d'infanterie** (RI), met sur pied une organisation clandestine composée d'officiers, sous-officiers et soldats. Leur première action consiste à dissimuler des armes et du matériel afin de les soustraire aux mains de l'occupant. Malgré la dissolution du régiment, de nombreux soldats et cadres maintiennent le contact entre eux, prêts à entrer en action. Le 1^{er} RI clandestin reçoit des parachutages d'armes, de matériels et parfois d'agents de Londres. Mais les risques sont considérables. Entre décembre 1943 et juin

1944, de nombreux cadres du régiment sont arrêtés. C'est en juillet 1944, quelques semaines après le Débarquement, que le régiment passe à l'action. Le colonel Bertrand prend le commandement des Forces françaises de l'intérieur (FFI) du Cher-Sud. Dès lors, le 1^{er} RI jalonne les axes de retraite des Allemands conformément au Plan vert qui prévoit le sabotage des voies ferroviaires. Après avoir libéré Bourges, le 1^{er} RI est intégré à la 1^{ère} armée et participe aux combats de la libération, de Royan jusqu'au Danube. Le 1^{er} RI se voit décerner la médaille de la Résistance française en mars 1947.



Brassard du 1^{er} RI.



Ampliation
du décret
d'attribution
de la médaille
de la Résistance
à la brigade de
gendarmerie
de La Chapelle-
en-Vercors.

La brigade de gendarmerie de la Chapelle-en-Vercors s'engage très tôt aux côtés des résistants. Les gendarmes du village bâclent les procédures qui permettraient de renseigner l'ennemi, protègent les camps de réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) et de combattants en les alertant des actions envisagées par les soldats allemands ou les miliciens, facilitent l'accueil de ces réfractaires, renseignent des jeunes gens du massif menacés de partir travailler en

Allemagne, servent de boîtes à lettres entre les différents camps, et enfin aident à la récupération de matériel parachuté.

Le 9 juin 1944, la brigade de La-Chapelle-en-Vercors passe au maquis et contribue à former la prévôté (police militaire). Le gendarme Hervé est fusillé par les Allemands lors de la répression qui s'abat sur les maquisards en juillet 1944. Pour son action, la brigade a reçu la médaille de la Résistance en juin 1946.

L'École militaire préparatoire technique de Tulle et l'École militaire préparatoire d'Autun sont médaillées de la Résistance française. Pour prendre l'exemple d'Autun, plusieurs élèves de cette École militaire, repliée dans le département de l'Ain, prennent le maquis en mars 1944. La compagnie qu'ils forment mène trois opérations majeures. Dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, ils participent au sabotage du centre ferroviaire d'Ambérieu-en-Bugey

qui se solde par la mise hors d'usage de 52 locomotives. Les 11 et 12 juillet, la compagnie combat à Neuville-sur-Ain et au Cerdon, empêchant ainsi l'encerclement et l'anéantissement des maquis de l'Ain. Le 1^{er} septembre, elle prend part au combat de la Valbonne durant lequel, au prix de onze tués et de quinze blessés, elle interdit l'accès des troupes allemandes au village.



Le 11 mai 1944, dans les bois de Priay (Ain), le drapeau de l'école militaire d'Autun est présenté au chef des maquis de l'Ain, le colonel Romans-Petit.

DANS LA FRANCE LIBRE

Dix-sept unités militaires de la France libre, appartenant très majoritairement à la Marine, ont reçu la médaille de la Résistance pour avoir brillamment combattu sur terre, sur mer et dans les airs en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe.



Bren-carrier de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère en Libye.

Seule entité non combattante, **l'École des Cadets de la France libre**, chargée de former en Angleterre les officiers de l'armée de Terre, a reçu la médaille de la Résistance par décret du 6 avril 1944. La seule unité militaire terrestre de la France libre à avoir obtenu cette distinction est la **13^e demi-brigade de Légion étrangère** (DBLE), également décorée de la croix de la Libération.



Bombardier Glenn-Martin A30 Baltimore du groupe Bretagne sur une base à Alger en 1943.



Le sous-marin *Casabianca*.

Le 1^{er} juillet 1940, le général de Gaulle charge l'amiral Muselier de constituer les Forces navales françaises libres (FNFL). À la fin de l'été, les effectifs des FNFL atteignent à peine 1500 marins. Constituée par des saisies britanniques et des ralliements, la flotte de guerre compte, en juin 1942, quarante navires opérationnels, 3600 marins embarqués, ainsi qu'un bataillon de fusiliers marins et une unité de commando menée par le commandant Kieffer. C'est dans le domaine de la Marine marchande que la France libre a apporté à l'Angleterre l'aide la plus massive avec soixante-six bâtiments opérationnels.

Quatorze bâtiments de guerre sont décorés de la médaille de la Résistance française ainsi que le 1^{er} régiment de fusiliers marins (médaillé avec rosette et, lui aussi, compagnon de la Libération) :

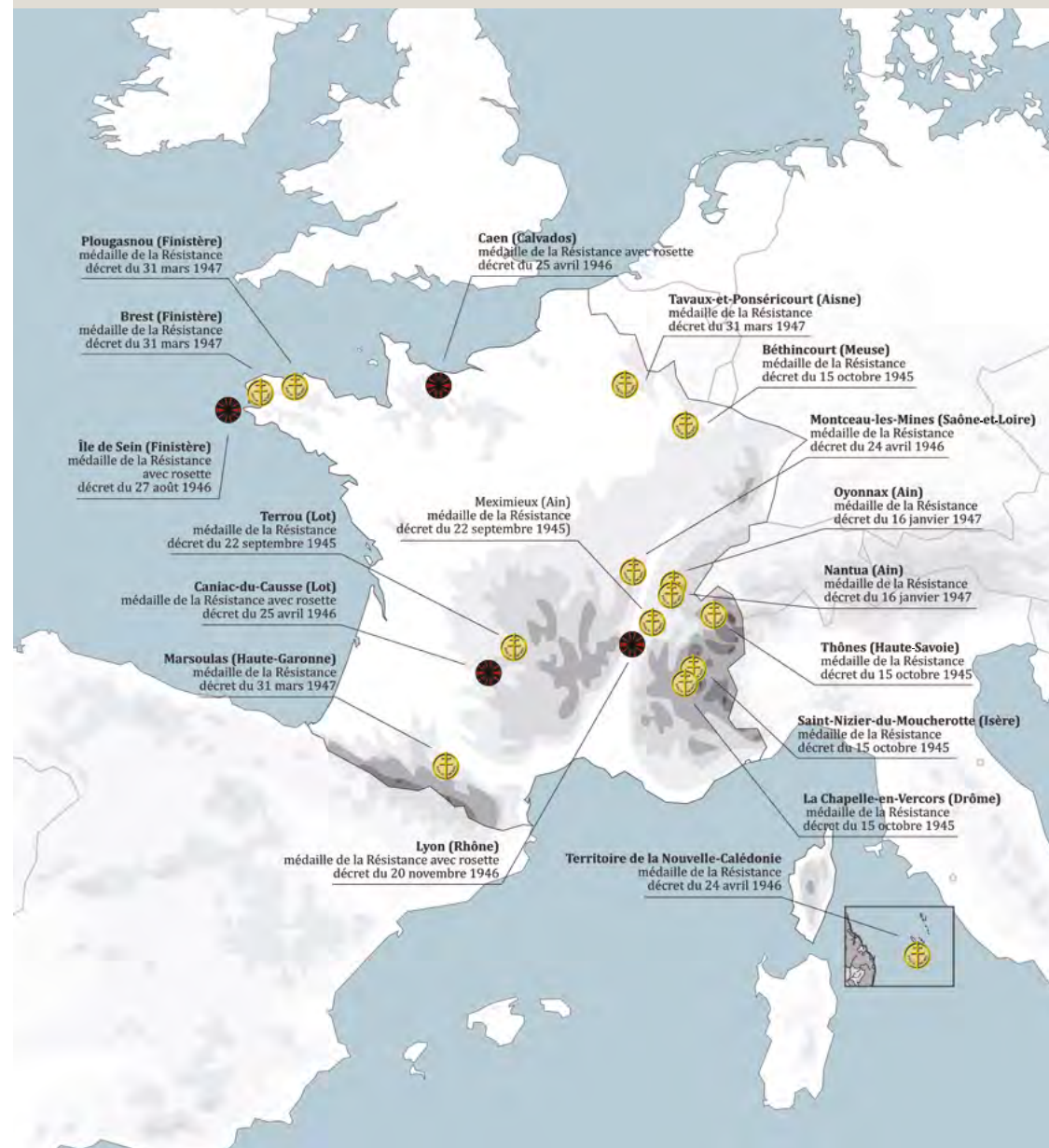
- > Corvette *Aconit*
- > Corvette *Alysse*
- > Sous-marin *Casabianca* (rosette)
- > Aviso *Commandant Dominé*
- > Aviso *Commandant Duboc*
- > Sous-marin *Glorieux* (rosette)
- > Sous-marin *La Vénus*
- > Contre-torpilleur *Léopard*
- > Sous-marin *Marsouin*
- > Corvette *Mimosa*
- > Sous-marin *Narval* (rosette)
- > Patrouilleur *Poulmic*
- > Aviso *Savorgnan de Brazza*
- > Sous-marin *Surcouf* (rosette)

Créées le 6 juillet 1940 puis intégrées en tant que *squadrons* dans la *Royal Air Force*, les FAFI sont l'armée de l'Air de la France libre. Une seule unité est décorée de la médaille de la Résistance française avec rosette (décret du 3 août 1946) : **le groupe de bombardement Bretagne**. Officiellement créé à Fort-Lamy (Tchad) le 1^{er} janvier 1942, le groupe Bretagne, avec ses deux escadrilles Nantes et Rennes, suit la route du général Leclerc dans les campagnes du Fezzan. En août

1943, il rejoint le Liban avant de revenir en novembre en Afrique du Nord. À partir de mai 1944, il prend part à la campagne d'Italie puis participe à la libération de l'Alsace, appuie l'offensive américaine sur la Sarre en mars 1945 et opère sur la poche de Royan en avril 1945. Au lendemain de la défaite allemande, le Bretagne est chargé du rapatriement des prisonniers de guerre.

DES VILLES ET DES TERRITOIRES

Parce que la Seconde Guerre mondiale a été une guerre totale, impliquant au plus haut point les populations civiles, des communes ont pu être particulièrement touchées par le conflit, que ce soit à cause des opérations militaires ou des représailles menées par l'occupant. La médaille de la Résistance a ainsi été décernée à dix-sept communes qui avaient pu marquer leur soutien à la Résistance, au risque de représailles et de sacrifices souvent importants. Le Territoire de Nouvelle-Calédonie a également reçu cette distinction pour avoir été l'un des tout premiers à se rallier à la France libre, dès l'été 1940. Sur ces dix-sept communes, trois sont situées dans le département du Finistère, l'un des départements qui a connu le plus de départs pour rallier la France libre en 1940, trois autres dans le département de l'Ain et deux dans le département du Lot, deux « terres de maquis » qui ont eu à subir d'importantes représailles allemandes.



Carte des villes et territoires médaillés de la Résistance.



Oyonnax (Ain),
28 septembre 2019.
Les 17 maires ou
représentants des
communes médaillées
de la Résistance
française lors de la
cérémonie de passation
du drapeau de
l'association nationale
des communes
médaillées de la
Résistance française.

MARSOULAS (HAUTE-GARONNE)

Le 10 juin 1944, une compagnie de la division SS *Das Reich* traverse le village de Marsoulas pour attaquer le maquis de Betchat en Haute-Garonne. Deux maquisards cachés sur le toit de l'église lancent une grenade au passage de la colonne. En représailles, les Allemands tuent vingt-sept villageois et en blessent quatre. Un des résistants est tué.

Vue de
Béthincourt
dans l'entre-
deux-guerres.

VILLAGES VICTIMES DE REPRÉAILLES POUR LEUR SOUTIEN À LA RÉSISTANCE

BÉTHINCOURT (MEUSE)

Béthincourt est un petit village de quarante habitants, situé au nord de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres de Verdun. Le 6 juin 1944, le colonel Gilbert Grandval, chef des FFI de la région Grand Est, établit son quartier général dans le village. Pendant un mois toutes les opérations de la région Nord-Est sont dirigées depuis le village. Les villageois observent le manège de ces allées et venues dans un silence et une discrétion convenues. Le colonel Grandval quitte le village précipitamment le 13 juillet,

présentant sans doute que sa présence a été découverte par les Allemands. Le 21 juillet 1944, près de 300 soldats allemands investissent Béthincourt après la découverte du cadavre d'un des leurs. Deux fermes sont incendiées, les habitants malmenés et pour certains incarcérés à Nancy et Verdun. Deux FFI affectés au service du colonel Grandval, Cécile Gobet et René Lardier, y trouvent la mort.





Ruines de Brest, porte Foix. Photo Michel Abalan.

TERRITOIRES AYANT PRIS UNE PART ACTIVE DANS LA LUTTE POUR LA LIBÉRATION

BREST (FINISTÈRE)

Dans Brest occupée, les organisations de résistance se structurent assez rapidement. Les déplacements des trois croiseurs *Gneisenau*, *Scharnhorst* et *Prinz Eugen*, fleurons de la marine de guerre allemande (*Kriegsmarine*), sont suivis de près par les réseaux de renseignement qui envoient leurs informations à Londres. La présence de ces navires provoque des raids intensifs de la *Royal Air Force*, occasionnant de lourdes pertes dans la population civile. En outre, autonomistes bretons et miliciens participent à l'impitoyable répression à l'encontre des résistants. Trente-trois résistants brestois sont exécutés au Mont-Valérien et de nombreux sont déportés.

THÔNES (HAUTE-SAVOIE)

Thônes est située au sud du plateau des Glières, haut lieu de la Résistance. C'est à Thônes que le chef départemental de la Milice et son adjoint ont été abattus par des résistants le 23 novembre 1943. Mais la ville doit aussi subir des exactions. Le 5 février 1944, une rafle de la Milice provoque de nombreuses arrestations, la mort du maquisard Georges Laruz et l'internement et la déportation de dix-huit personnes. En mars 1944, Thônes devient le poste de commandement de la *Wehrmacht* pendant l'opération *Korporal* contre les Glières. Elle voit s'installer dans ses murs la *Gestapo*, au Villaret, où neuf jeunes sont fusillés. Grâce au courage du maire, les morts des Glières sont enterrés dans le cimetière de Morette. Les 3 et 4 août 1944, un bombardement allemand sur Thônes et Les Villards-sur-Thônes fait vingt-six blessés et quatorze tués.



Thônes (Haute-Savoie), 2 décembre 1945. La médaille de la Résistance française est épinglée sur un coussin brodé aux armes de la ville porté par le maire, M. Haase.

TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Sous la pression de ses habitants, la Nouvelle-Calédonie se rallie à la France libre le 19 septembre 1940. Elle fournit, avec le Bataillon du Pacifique, une unité de volontaires qui se distingue à Bir-Hakeim (Libye), puis dans tous les combats d'Afrique et d'Europe de la 1^{ère} division française libre. Située au large des côtes australiennes, l'île joue en outre un rôle stratégique primordial pour les Américains en guerre depuis 1941 dans le Pacifique.

Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 19 septembre 1940, le gouverneur Henri Sautot débarque du croiseur australien *Adelaïde* et s'adresse à la foule. Photo Marcel Médard.

LES COLLECTIVITÉS CIVILES

La Résistance a pris des formes multiples, allant de la propagande aux actions de sabotage, en passant par le renseignement ou l'aide aux persécutés. En décidant de récompenser certaines collectivités civiles, le général de Gaulle a aussi choisi de distinguer cette diversité d'action.



Sur tous les continents, un réseau de comités de la France libre se mobilise pour contrer la propagande que mène le régime de Vichy via le réseau officiel des représentations diplomatiques françaises. La propagande est ainsi représentée avec l'attribution de la médaille de la Résistance à l'**association des Français de Grande-Bretagne** (mai 1943), première collectivité ainsi distinguée.



Insigne de l'association des Français de Grande-Bretagne. De forme circulaire, l'insigne représente l'Union Jack avec un drapeau français en superposition. Au centre, l'expression « Resurgam 1940 » du verbe latin « resurgere » qui signifie « se relever ». Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. 2012.0.230.4.

D'autres organes de propagande le sont également telles **Radio-Brazzaville**, la « voix de la France libre » (janvier 1946) et **la Fédération de la presse clandestine** (mars 1947) chargée de préparer la presse libre lors de la libération du territoire national.

Les actions dites de sauvetage sont récompensées par l'attribution de la médaille de la Résistance à deux communautés religieuses : **l'abbaye de Timadeuc** dans le Morbihan (décret du 3 janvier 1946) et **la communauté des Sœurs de Niederbronn** en Alsace annexée (décret du 24 avril 1946). Ces religieux ont caché, nourri, habillé et guidé des aviateurs alliés tombés en France, des prisonniers évadés, des réfractaires au Service du travail obligatoire et des résistants menacés.



Hôpital de Cahors (Lot).

Le milieu hospitalier s'est aussi mobilisé pour apporter aide et assistance. Les premiers actes de résistance ont consisté avant tout à offrir un asile provisoire à des personnes recherchées. C'est pour cette hospitalité et pour les soins apportés aux blessés et malades du maquis que les **hôpitaux de Saint-Céré et de Cahors** (Lot) se sont vus décerner la médaille de la Résistance française en juillet 1945.

Dès l'automne 1940, des agents des Postes et télécommunications (PTT) s'organisent. Transmission de renseignements, réception de parachutages, interception des communications allemandes, sabotages de lignes au moment du débarquement de Normandie (Plan violet) constituent l'essentiel de l'action des agents des PTT. **Résistance-PTT** est décoré de la médaille de la Résistance en juillet 1945.

Imprimerie de Défense de la France (Paris).



Des cheminots fournissent des informations pour permettre la réalisation des sabotages ferroviaires puis y participent activement à compter du débarquement de Normandie, dans le cadre du Plan vert. Afin de récompenser leurs actions et les 2200 tués de la SNCF, la médaille de la Résistance avec rosette est attribuée à l'association **Résistance-Fer** en mars 1947.

Sabotage ferroviaire à Picquigny (Picardie) sur la ligne Amiens-Boulogne en mai 1943.



Insigne de l'association Résistance-Fer. Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. 2009.10.1.



Plaque apposée sur la façade du lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain).

Deux établissements scolaires ont été décorés de la médaille de la Résistance française : **le lycée Lalande de Bourg-en-Bresse** (décret du 3 octobre 1946) et **l'Université de Strasbourg** (décret du 31 mars 1947).

Au **lycée Lalande**, fin 1941, un groupe de résistants se forme dans une classe de seconde. En 1943, ils intègrent les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP) et participent à de nombreuses actions dont la destruction des fichiers du Service du travail obligatoire le 21 mai 1943. Quinze d'entre eux ont été tués au combat ou fusillés et une vingtaine ont été déportés.

Dès 1941, **l'Université de Strasbourg**, évacuée à Clermont-Ferrand, voit naître différents mouvements de Résistance, mêlant étudiants et professeurs. À compter de l'occupation de la zone Sud en novembre 1942, les Allemands mènent plusieurs rafles au sein de l'établissement. Une centaine de professeurs, de personnels et d'étudiants tomberont pour la France.

Les Scouts routiers de Belfort-clan Guy de Larigaudie (Territoire de Belfort) se voient remettre la médaille de la Résistance par Edmond Michelet, ministre des Armées, le 21 juillet 1946. Ce groupe de scouts est très actif : renseignement, distribution de tracts et de journaux clandestins, réception de parachutages d'armes, combats de la libération de Belfort. Douze scouts, ainsi que leur aumônier, chef départemental FFI, meurent au combat ou sont déportés.

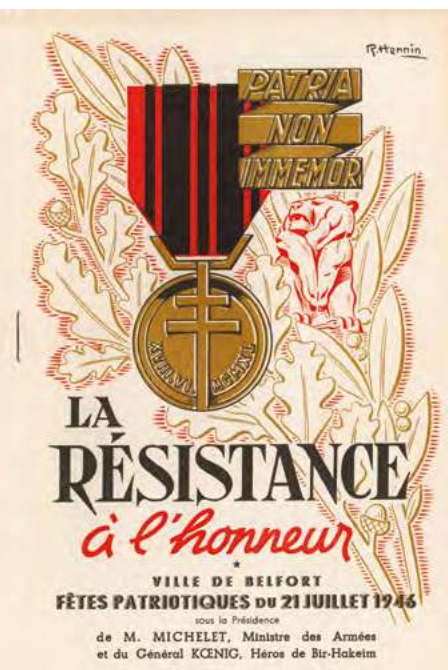
Deux unités de police se sont vues décerner la médaille de la Résistance française : **la police d'État de la ville d'Alger** en mars 1945 et **le Corps urbain des gardiens de la paix de Nice** (Alpes-Maritimes) en avril 1946. Prévenue du débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, la police d'Alger entre en dissidence dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942 et s'oppose à ceux qui voudraient faire échec à ce débarquement. **Les gardiens de la paix de Nice** organisent un groupe de résistance dans le courant de l'année 1942. Ils font du renseignement en lien avec le réseau Ajax et constituent des stocks d'armes qui leur permettront de prendre une part essentielle dans les combats de la libération de Nice le 28 août 1944.



Insigne de boutonnière de l'association des policiers résistants républicains d'Alger. Collection Maurice Bleicher.

Des sapeurs-pompiers de Belfort décident d'agir contre l'occupant dès novembre 1940. Grâce aux autorisations de circulation de nuit dont ils bénéficient, ils diffusent, dans les boîtes aux lettres, tracts et journaux clandestins, assurent des transports d'armes, participent à des actions de sabotage ainsi qu'à l'évacuation de réfractaires au Service du travail obligatoire vers la frontière suisse. Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont rejoint en 1944 les maquis de la région.

Couverture du programme des cérémonies patriotiques de la ville de Belfort du 21 juillet 1946. À cette occasion, Edmond Michelet, ministre des Armées, remet la médaille de la Résistance au corps des sapeurs-pompiers et aux scouts routiers de Belfort.



Affiche de propagande de la France libre, « Un seul combat pour une seule patrie ». Imprimée en Grande-Bretagne, cette affiche symbolise l'union des résistances intérieure et extérieure autour d'un même combat. Musée de l'ordre de la Libération. N° d'inv. N335.

4

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE AUJOURD'HUI

La médaille de la Résistance française demeure une institution vivante. Sur demande des familles, elle peut encore être attribuée à titre posthume.

Au sein de l'ordre de la Libération, la Commission nationale de la médaille de la Résistance française joue un rôle essentiel dans son attribution ainsi que dans le développement d'outils permettant de mieux connaître les médaillés et de faciliter les études historiques sur le parcours de ces femmes et de ces hommes.

Enfin, les valeurs qu'elle représente sont relayées par la Fondation de la Résistance, l'association nationale des communes et collectivités médaillées de la Résistance française et l'association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française. Elles s'attachent à faire connaître l'histoire et préserver la mémoire de celles et ceux qui s'engagèrent pour la libération de la France et la restauration de la démocratie.

LA COMMISSION NATIONALE DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE D'HIER À AUJOURD'HUI

Instituée par l'article 3 du décret n° 774 du 9 février 1943, la commission de la médaille de la Résistance française est chargée d'examiner les titres des candidats dont les dossiers lui sont transmis par les commissaires nationaux intéressés, puis de formuler un avis. Installée à Londres puis à Alger et enfin à Paris, elle doit vérifier, recouper les informations reçues, retrouver si possible le vrai nom d'un médaillé connu sous son nom de guerre, et cela sans pouvoir accéder aux actes d'état-civil des communes jusqu'à la Libération.



UNE COMMISSION NÉE EN 1943

Désignés par le décret n° 909 du 6 avril 1943, les premiers membres de la commission ont été le commandant Claude Hettier de Boislambert, nommé président, Antoine Bissagnet, administrateur adjoint des colonies, représentant du commissaire national aux Colonies, Jacques-Émile Paris, représentant du commissaire national aux Affaires étrangères et le commandant Pierre Brossolette, représentant du commissaire national à l'Intérieur et au Travail. Le nombre de membres de la commission est augmenté par décret du 13 avril 1944 pris à Alger, et l'on imagine aisément que le déroulement de la guerre oblige souvent le général de Gaulle à procéder à de nouvelles nominations afin de remplacer les commissaires qui, comme Pierre Brossolette, sont tombés à l'ennemi.



Claude Hettier de Boislambert.

Après la Libération, l'initiative de proposition d'attribution de la médaille de la Résistance a été largement confiée aux organes liquidateurs des mouvements, réseaux et autres unités de la Résistance avant présentation des dossiers par les ministres concernés. La commission a alors poursuivi l'examen de ces dossiers et la formulation d'avis.

Depuis l'ordonnance du 10 août 1945 portant organisation de l'ordre de la Libération, les services de la médaille de la Résistance française lui sont rattachés.

LES ATTRIBUTIONS ACTUELLES

Les demandes d'attribution de la médaille de la Résistance sont forcloses par décret du 16 janvier 1947. Par ailleurs, la médaille de la France libérée, instituée en 1947 pour prendre le relais de la médaille de la Résistance française, a cessé d'être attribuée en vertu du décret du 2 avril 1957.

De nos jours, elle peut cependant encore être décernée à titre posthume aux résistants, Français libres et combattants étrangers morts pour la France du fait

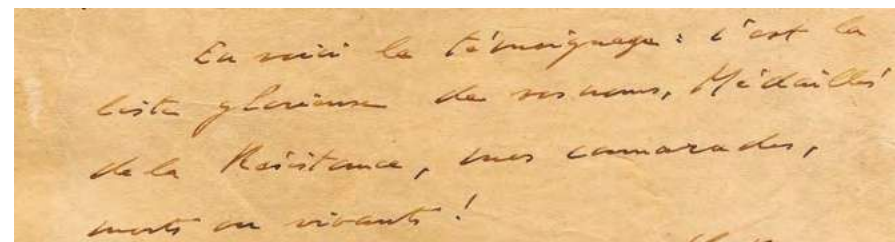
de la guerre. La commission, présidée par le délégué national de l'ordre de la Libération, est consultée par le ministère des Armées pour chaque dossier de demande d'attribution. Au cours des dernières années, une quarantaine de médailles ont ainsi été attribuées.

La commission est aujourd'hui composée d'une douzaine de membres comprenant des médaillés de la Résistance et des personnalités qualifiées.



Le 8 septembre 2019 à Besançon, le délégué national de l'ordre de la Libération remet la médaille de la Résistance à un descendant de Balthazar Robledo fusillé le 26 septembre 1943.

UN CENTRE DE RESSOURCES CONSACRÉ AUX MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE



Depuis la parution de *L'Annuaire des médaillés de la Résistance française* édité au début des années 1950, peu avait été entrepris pour favoriser les recherches biographiques. Réalisé par l'association nationale des médaillés de la Résistance française, cet annuaire donne le nom du récipiendaire, son état-civil, son grade (médaille ou rosette), la date du décret d'attribution et la date de parution au *Journal officiel*.

Extrait de la préface manuscrite du général de Gaulle publiée dans *L'Annuaire des médaillés de la Résistance* en 1950 :
« En voici le témoignage : c'est la liste glorieuse de ses noms, médaillés de la Résistance, mes camarades, morts ou vivants ! ».

La commission nationale est seule habilitée à détenir et à gérer le fichier et les dossiers individuels des médaillés. Elle reçoit les demandes de renseignements concernant ces derniers et met tout en œuvre pour permettre aux familles et aux chercheurs d'accéder à ses archives. Il y a une dizaine d'années, le fichier des médaillés de la Résistance a été informatisé et saisi sur une base de données. C'est ainsi qu'après plusieurs années de travail, en mai 2019, la liste nominative des près de 65 000 médaillés a été mise en ligne sur le site de l'ordre de la Libération et sur le site « Mémoire des Hommes » (ministère des Armées). Cette liste a été établie à partir des archives détenues par la commission nationale et conservées à l'ordre de

la Libération aux Invalides. Hormis la recherche sur un médaillé précis, elle permet d'effectuer des requêtes croisées à partir de nombreux critères : sexe, année de naissance, attribution à titre posthume, médaille avec ou sans rosette, lieu de naissance (pays, département ou ville). Cette base, complétée progressivement par la saisie de données issues des dossiers individuels, fournit donc un outil essentiel pour toute recherche historique ou sociologique sur les médaillés de la Résistance française.

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION ET SES PARTENAIRES



*L'ordre
de la
Libération*

www.ordredelaliberation.fr

L'ordre de la Libération est le deuxième ordre national français après la Légion d'honneur. Il a été institué par le général de Gaulle en 1940 pour récompenser les personnes et les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'oeuvre de la libération de la France. Au total, 1038 hommes et femmes, dix-huit unités militaires et cinq communes ont reçu la croix de la Libération. L'Ordre a pour mission principale de transmettre les valeurs des compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance et de contribuer à développer l'esprit de Défense prioritairement auprès des jeunes générations. Au sein de l'Hôtel national des Invalides à Paris, il s'appuie notamment sur les ressources de son musée qui permettent de découvrir les parcours individuels des compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance.



*L'association nationale
des descendants des médaillés
de la Résistance française*

contact@andmrf.fr

L'association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française (ANDMRF) a été créée en 2018 afin de rassembler les familles des médaillés. Elle s'attache à pérenniser la mémoire des médaillés de la Résistance française et l'histoire de leur engagement en faveur de la libération de la France. Elle leur rend hommage lors de cérémonies organisées sur l'ensemble du territoire. Elle participe à des travaux de recherche historique et transmet au grand public l'histoire des médaillés.



*L'association nationale
des communes et collectivités
médaillées de
la Résistance française*

Créée en 2013, l'association nationale des communes et collectivités médaillées de la Résistance française (ANC2MRF) réunit les dix-huit collectivités territoriales et les trente-sept collectivités civiles et militaires médaillées de la Résistance française. Chaque année, la présidence de l'association est transmise à une des communes lors d'une cérémonie de passation du drapeau national, rassemblant celles et ceux pour qui la Flamme de la Résistance doit demeurer allumée. Partageant avec l'ordre de la Libération les valeurs de la liberté et l'attachement à la nation, l'ANC2MRF est un acteur de la pérennité de la mémoire de la médaille de la Résistance en régions.



fondation de la résistance

*Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.*
Charles de Gaulle

*La Fondation
de
la Résistance*

www.fondationresistance.org

La Fondation de la Résistance a été créée en 1993. Placée sous le haut patronage du président de la République, elle assume trois missions essentielles : encourager la recherche historique et lutter contre toutes les formes de révisionnisme ; transmettre au plus large public possible l'histoire et les valeurs qui ont motivé les acteurs de la Résistance ; sauvegarder la mémoire de tous les actes individuels et collectifs ayant marqué la Résistance intérieure et extérieure contre l'occupant nazi entre 1940 et 1945 et accueillir les associations d'anciens résistants ne pouvant plus exister par elles-mêmes.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Base de données nominative des médaillés de la Résistance sur le site de l'ordre de la Libération (ordredelaliberation.fr) et sur le site du ministère des Armées « Mémoire des hommes » (memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr).

Exposition itinérante « La médaille de la Résistance française » (14 panneaux) réalisée par l'association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française et la Fondation de la Résistance (fondationresistance.org, rubrique « Expositions »).

Association nationale des médaillés de la Résistance française, *La médaille de la Résistance française*, Paris, Lavauzelle, 2004.

« La médaille de la Résistance française » dossier thématique de la *Lettre de la Fondation de la Résistance* n°104, mars 2021 (fondationresistance.org, rubrique « Publications et éditions »).

Exposition virtuelle consacrée à la médaille de la Résistance (réalisée en 2013) sur le Musée de la Résistance en ligne (museedelaresistanceenligne.org).

M. Bleicher, F. Bourrée, « La médaille de la Résistance française », in *Militaria magazine* n° 432, septembre 2021.

Association nationale des médaillés de la Résistance française, *Médaille de la Résistance française. Annuaire des médaillés de la Résistance française*, Hôtel national des Invalides, Paris 1953.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© **Musée de l'Ordre de la Libération**
pages 1, 2, 10, 13, 16, 17, 31, 36-37, 42, 43, 49, 50, 52, 55, 57, 59.

© **Musée de l'Ordre de la Libération, fonds Abalan**
page 48

© **Musée de l'Ordre de la Libération, photo S. Lafargue, ECPAD**
page 52

© **SHD Vincennes**
pages 12, 14, 26, 27, 28, 30, 31, 32

© **SHD Vincennes GR 16P 295 544**
page 19

© **SHD Vincennes GR 16P 591 443**
page 20

© **SHD Vincennes GR 16P 292 899**
page 23

© **SHD Vincennes GR 16P 410 280**
page 24

© **Ordre de la Libération**
pages 46, 47

© **Ordre de la Libération, photo Éric Chatelain**
page 58

© **Nationaal archief (Pays-Bas)**
page 22

© **Ministère de la culture (France) – Médiathèque du patrimoine et de la photographie – Fonds Harcourt – Diff RMN-GP**
page 21

© **Ministère de la culture (France) – Médiathèque du patrimoine et de la photographie – Donation Willy Ronis – Diff RMN-GP**
page 22

© **Famille Camus**
page 25

© **MRN, Champigny-sur-Marne**
pages 25, 28

© **Maurice Bleicher**
pages 26, 29, 54

© **P. Levalleur**
page 33

© **Dr Stephen Weiss**
page 34

© **Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher (Bourges)**
page 39

© **Mémorial de la Shoah**
page 29

© **Musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercoors**
page 40

© **Archives départementales de l'Ain**
page 41

© **FDR / ANDMRF**
page 45

© **Mairie de Thônes**
page 49

© **Fondation de la Résistance**
pages 50, 51

© **Archives municipales de Belfort, fonds Robbe-Grillet**
page 54

© **Coll. particulière**
page 35

© **DR**
page 53

Auteurs :

Maurice Bleicher (ANDMRF),
Fabrice Bourrée (Fondation de la Résistance),
Vladimir Trouplin (Ordre de la Libération)

Remerciements :

Lionel Boucher, Pauline Fabry et Béatrice Parrain
(Ordre de la Libération)



51 bis boulevard de la Tour-Maubourg – 75007 Paris

01 47 05 35 15

contact@ordredelaliberation.fr

www.ordredelaliberation.fr

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

La médaille de la Résistance française est la seconde décoration créée par le général de Gaulle (ordonnance du 9 février 1943) pendant la Seconde Guerre mondiale, après la croix de la Libération, pour « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940 ».

Près de 65 000 hommes, femmes, collectivités territoriales et entités civiles ou militaires en sont titulaires. Arborée par des résistants aux origines et aux trajectoires variées, la médaille de la Résistance française demeure le marqueur d'appartenance à une communauté unique ayant mené un combat pour la Liberté au nom de valeurs communes.

Aujourd'hui encore, elle est attribuée à titre posthume sous certaines conditions à des résistants et des Français libres pour la plus grande fierté de leur famille.

Brochure éditée par l'ordre de la Libération
à l'occasion du 80^e anniversaire
de la création de la médaille de la Résistance.

1943-2023

Rédigée en partenariat avec l'ANDMRF
et la Fondation de la Résistance



f /ordredelaliberation

t /O2LaLiberation

@ /ordredelaliberation

in /ordredelaliberation

▶ YouTube